

Annexe éléments financiers

Etages 1 et 3

Ces étages non aménagés ont un prix au m² défini par délibération du conseil municipal de la Ville de Tours de 209,69 €. Néanmoins, une franchise de loyer pourra être accordée par la Ville au porteur de projet en fonction des aménagements, travaux, que celui-ci s'engagera à réaliser et / ou du modèle économique du projet proposé.

Une nouvelle délibération pourra être présentée au conseil municipal en ce sens.

Etage 2

L'étage 2, notamment le plateau utilisé précédemment par France TV, étant prêt à l'usage, est soumis, par délibération du conseil municipal de la Ville de Tours aux loyers et charges suivants.

Ceci pourra être revu, par une nouvelle délibération, en fonction du modèle économique et des projets d'aménagements du porteur de projet.

Loyer et charges plateau deuxième étage 253m²	53 050,55 € TTC / an
Charges d'AFU (sécurité et gardiennage)	4 204,86 €
Entretien VMC	607 €
Forfait eau / assainissement	120 € (valeur indicative pour 2024)
Electricité	Contrat à souscrire et à acquitter en direct auprès du fournisseur
Entretien / maintenance éclairage de sécurité et extincteur	Contrat à souscrire et à acquitter en direct auprès du fournisseur
Impôt foncier et taxe enlèvement ordures ménagères	Remboursement à la Ville au prorata de la surface